

Catherine Morin-Desailly à l'émission Parlons-en sur LCP-AN

Trouver un consensus sur la mise en œuvre d'une politique culturelle - 18.03.07

Catherine Morin-Desailly, Sénatrice de la Seine-Maritime, a abordé les thèmes liés à la Culture dans cette émission spéciale. La place de la Culture dans la campagne, la définition du terme "Culture", voilà des exemples de sujets proposés au cours d'un échange avec Christophe Girard (PS), adjoint à la Culture du Maire de Paris et Nathalie Kosciusko-Morizot, Députée UMP de l'Essonne.

Catherine Morin-Desailly a reconnu qu'on ne parlait pas assez de Culture dans cette campagne. Les Français, à l'appui d'un micro-trottoir réalisé pour l'émission, sont intéressés par "les questions du chômage, de l'écologie, du développement durable...", a-t-elle dit.

En revanche, le discours prononcé par François Bayrou lors du colloque culture le 17 février dernier au Sénat, gage bien de la démarche différente de ce dernier pour la Sénatrice de Seine-Maritime. En effet, le candidat à la présidentielle a démontré toute sa volonté de sortir du sectarisme pour rassembler au-delà des étiquettes ceux qui veulent sauvegarder notre patrimoine, soutenir la création et l'éducation. D'ailleurs, Catherine Morin-Desailly évoque le fait que la Culture transcende des questions de société telles que les questions d'urbanisme ou d'éducation. "On espère que ce type d'action -comme le colloque auquel a participé François Bayrou- pourra relancer le débat". Concernant le statut des intermittents, auquel les accords conclus le 26 juin 2003 n'ont rien apporté si ce n'est une certaine forme de danger, la Sénatrice a rappelé que ce statut était lié au sens même de leur activité qui réclame "de la discontinuité". "Il est donc nécessaire de le défendre", a-t-elle affirmé. Pour la défense des intermittents, elle a souligné que son groupe au Sénat avait proposé une loi signée par 577 parlementaires.

La Sénatrice de Seine-Maritime a rappelé que l'on pouvait trouver un consensus sur la mise en œuvre d'une politique culturelle, comme elle a pu en faire l'expérience dans sa région comme au sein du Parlement. Les collectivités ont par ailleurs leur rôle à jouer, dans un cadre mieux établi que ce qui existe aujourd'hui. Catherine Morin-Desailly revendique pour cela "un acte 2 de la décentralisation", permettant au budget consacré à la Culture une meilleure répartition et une re-dynamisation d'ensemble.

Lorsque la question de la Culture dans les "quartiers difficiles" est abordée, Catherine Morin-Desailly invoque d'urgence "un débat interministériel", au nom de l'égalité des chances. Pour le moment, avec la création de "l'Agence de cohésion sociale", les collectivités ont perdu les moyens qu'elles avaient d'offrir des conditions favorables aux jeunes les plus éloignés de la Culture dans ces quartiers.